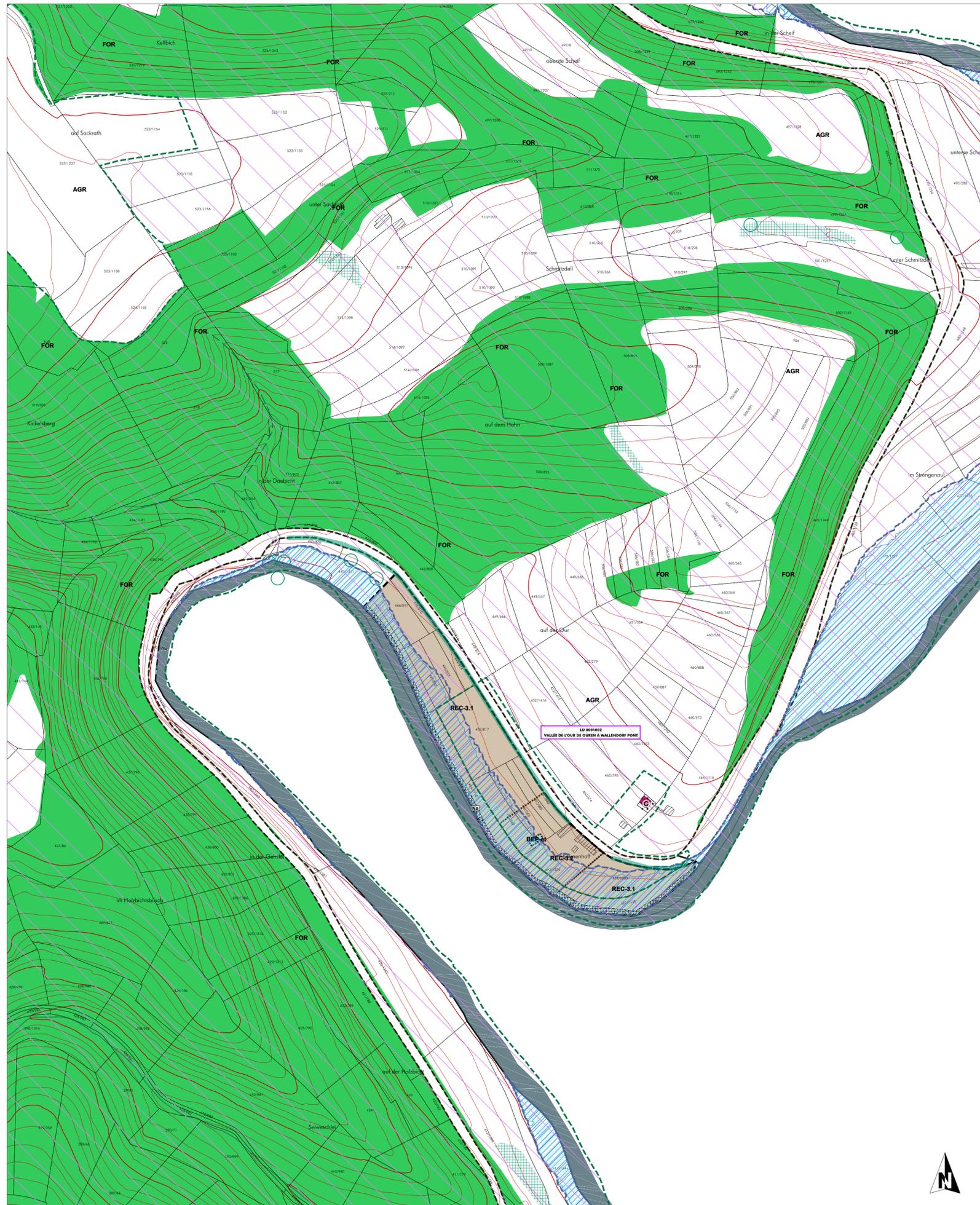


Plan d'aménagement général - Lieu-dit "Kohlenhof" à Eisenbach



FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-LTC 2007 et 2010, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCN (au 2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (éventuelle de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-v DP zone mixte villageoise Dasbourg Pont
- MIX-r zone mixte rurale

Zones de bâtiments et d'équipements publics

- BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux
- BEP-et

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank"
- ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r zone d'activités économiques régionale

Zones de sports et de loisirs

- REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires (accueil et logement de service, activités du secteur HORECA)

Zones spéciales

- SPEC gas zone spéciale "garage et station-service"
- SPEC sap zone spéciale "sapinière"
- SPEC ca zone spéciale "coopérative agricole"

Zones de jardins familiaux

- JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	min.

ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières *
- PARC Zones de parc public
- VERD Zones de verdure

Remarque importante :
* Les zones forestières sont indiquées sur la base de l'ORS 2007 actualisée sur la base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différé
- Zones délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"

[N]	servitude "urbanisation - milieu naturel"	[Na]	servitude "urbanisation - Natura 2000"
[E]	servitude "urbanisation - eau"	[SE]	servitude "urbanisation - Stationnement"
[P]	servitude "urbanisation - paysage"	[CV]	servitude "urbanisation - coulée verte"

Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)

- coulé pour projets de canalisation pour eaux usées

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif
- gabaris d'une construction existante à préserver - à titre indicatif

Zone de risques naturels prévisibles

- zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain

Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

à la protection de la nature et des ressources naturelles
zones Natura 2000 Source: MDDI, version 09.2015
zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle Source: MDDI, version 04.2018

- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU001002 "Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf Pont"
- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU001005 "Vallée de la Sire, de la Chèvre et du Lutgenkoetz"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU002003 "Vallée européenne de l'Our et affluents de Lafer à Dasbourg"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet [MDDI, 09.2015]
- LU002003 "Région Kitzpöf" (Zone de protection spéciale, site qui transmet ses services complémentaires de la Commission européenne, Direction générale Environnement) - à titre indicatif
- Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018]
- 801 05 "Mansel"
- Nationale Naturschutzgebiete [MDDI, 04.2018]
- RF 13 "Sellingen Feeng op Boref"

à la protection des sites et monuments nationaux Source: Liste des SMN, 2018

aux réseaux d'infrastructures de transport national

à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS) Sources: AGE, mai 2014

selon la Directive 2007/60/CE

- HQ 10
- HQ 100
- HQ extrême

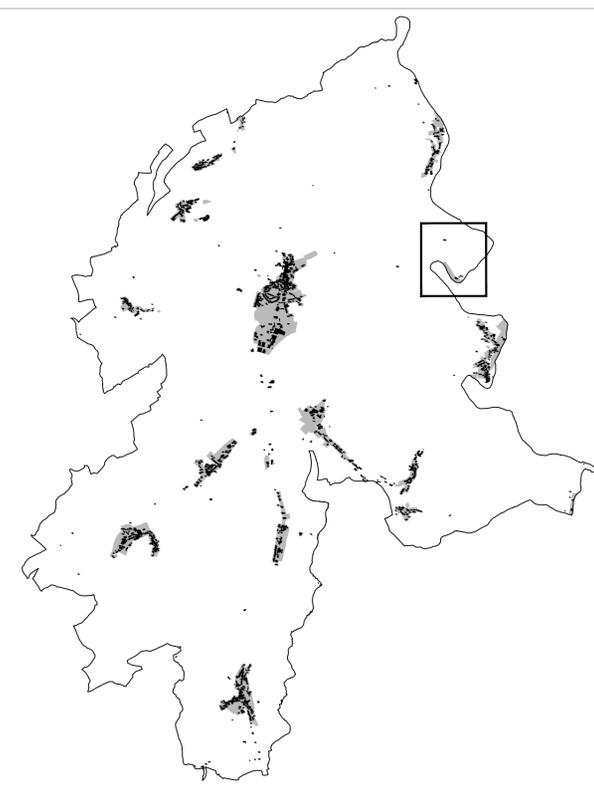
Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17e/ou 20
Source: habitats - PROCHIKOP, COL, élar-ema
biotores - milieux couverts MDDI 2014, arbres remarquables AEF 2014, biotores - zones urbanisées ou détruites à être urbanisées CO3, élar-ema, Forster Landeshauptstadt 2011 - 2016, contrôle en procédure avec: Orthophoto 2017 par CO3

- Art. 17 H habitat - habitats espèces protégés
- Art. 17/20 H habitat - habitats espèces protégés
- Art. 17 biotope - éléments superficiels protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés

Lignes électriques

- à haute tension Source: BD-LTC 2007



Ref. n°: 74C/022/2017

Saisine du Conseil Communal*	15.06.2017
Avis de la Commission d'Aménagement	26.10.2017
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.10.2017
Vote du Conseil Communal	14.06.2018
Approbation du Ministre de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

* voir plan-n° E-HOS-04 en date du 07.06.2017 élaboré par Dewey Muller Partnerschaft mbB et CO3 s.à r.l.

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉ A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉ A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ORS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. DROITS RÉSERVÉ A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@cco3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plan d'Aménagement Général

Objet: PAG - Lieu-dit "Kohlenhof" à Eisenbach

Modifications	de	Date	Indice
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Echelle: 1 / 2.500 Plan n°: 1208_pag_KO

Indice: - Date: 07.06.2018

Élaboré: C. Rabe Contrôlé: U. Truffner Validé: U. Truffner

Chaque élément visuel et symbolique est le plus précis possible. Ce plan ne peut être considéré comme un plan de construction de l'urbanisme. Ce plan ne peut être reproduit, copié, partielle ou en totalité, sans l'autorisation écrite de Dewey Muller. Ce plan ne peut être utilisé pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.